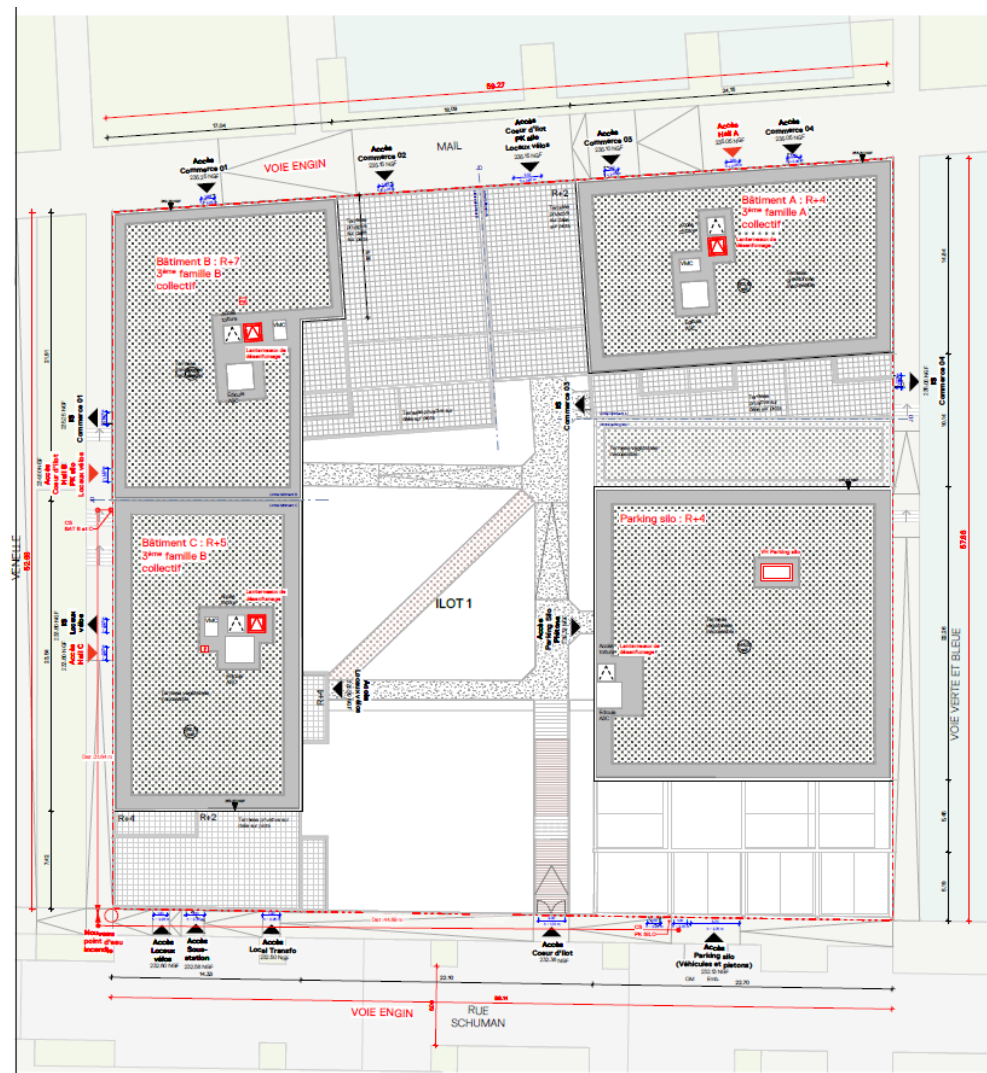
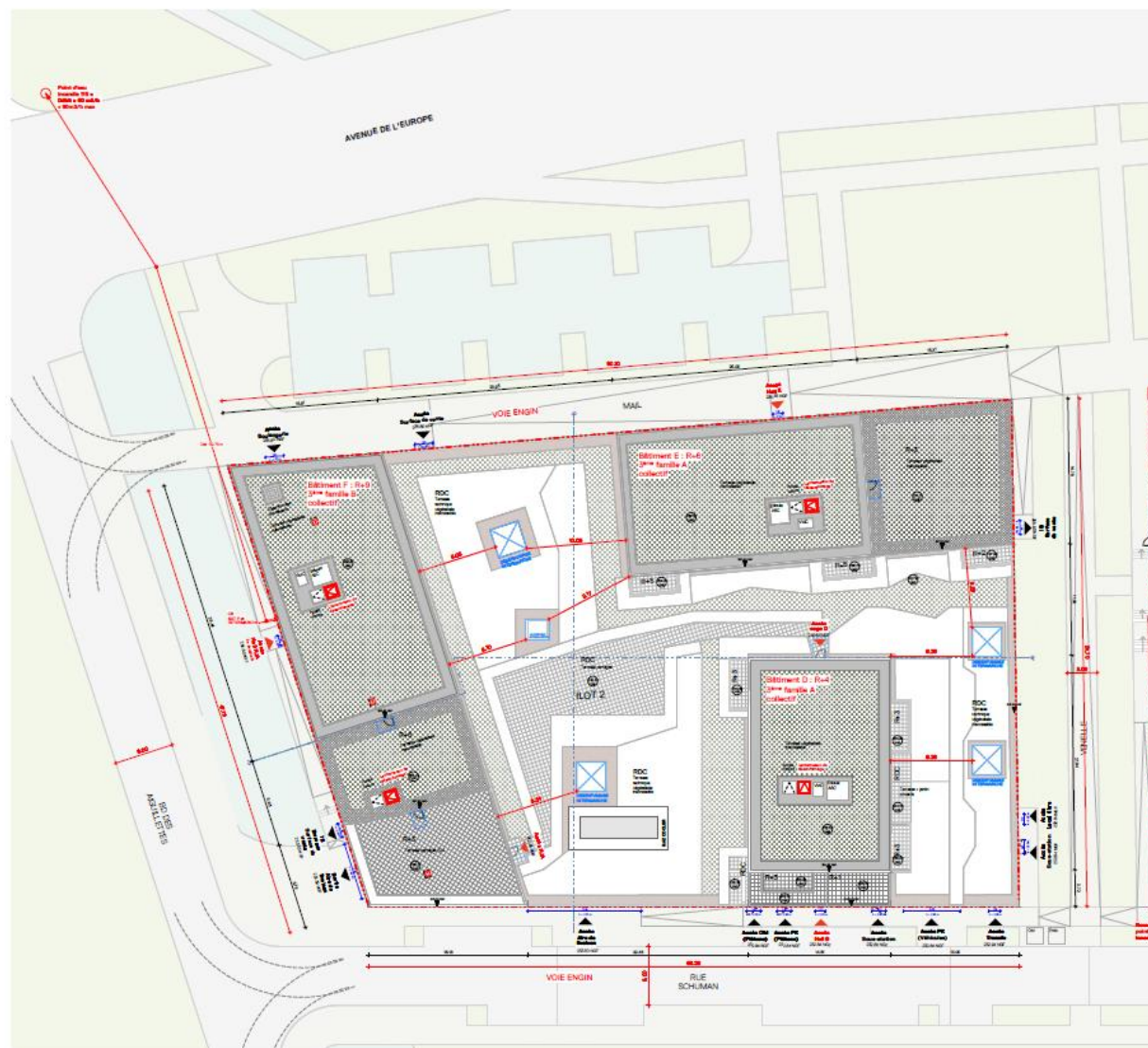


ANNEXE OBLIGATOIRE N°5 : PLANS ET VISUELS DU PROJET



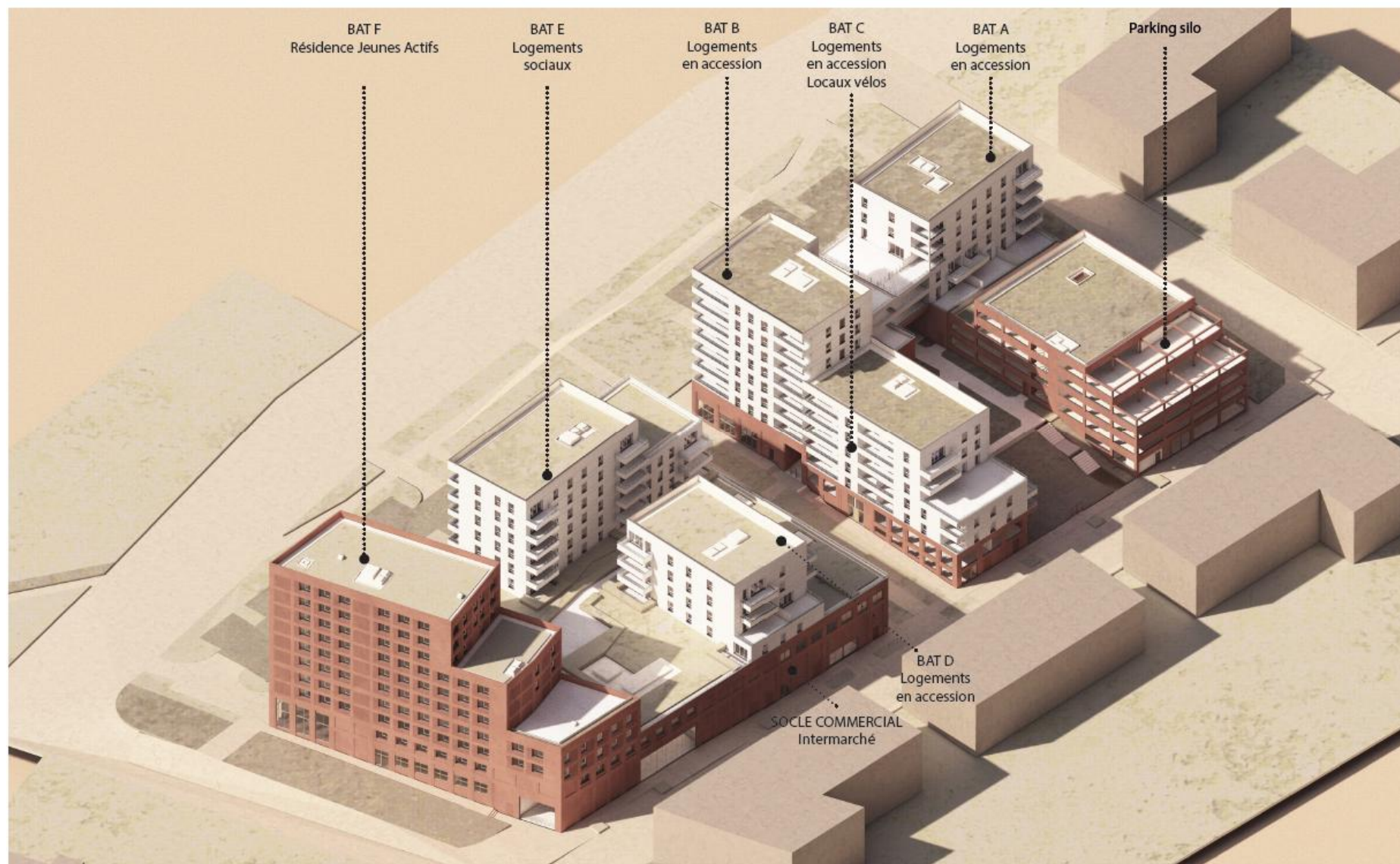
Plan masse de l'ilot 1



Plan masse de l'ilot 2



Plan paysager global lot 1 et 2



Axonométrie globale lot 1 et 2



Insertion 3D globale

LES PROVINCES



ILOT 2

PDV

PLAN DU RDC BAS

PARKING

TOTAL SU RDC BAS : 331.34 m²
TOTAL SDP RDC BAS : 91.13 m²

Légende des usages

Coque commerciale
moyenne surface alimentaire
et stationnements associés

Bâtiment à usage d'habitation

Elément non réalisé

Espace technique pour équipements



Indice:

Date: 22/12/2025

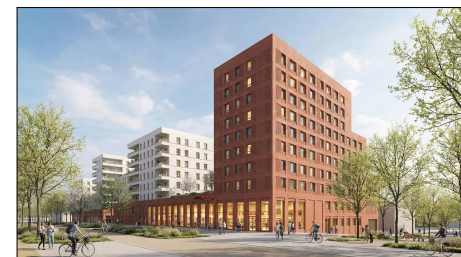
Echelle: 1 : 300

NOTA

*En fonction des nécessités techniques et /ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan.
Les surfaces et les côtes indiquées (dimensionnelles ou arithmétiques) sont soumises aux tolérances réglementaires et sont approximatives.
Les rampants, gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions.
Les canalisations, retombées et regards ne figurent pas sur le plan. La position des descentes d'eau pluviale est amenée à être modifiée en fonction des contraintes techniques. Des chutes de réseaux pourront traverser le commerce sur sa hauteur et qui ne figurent pas encore sur le plan.
Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages.
Les plantations figurant sur le plan de présentation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modification, aussi bien en nombre qu'en type.
Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être reportés sur les plans.
Des retombées des EU EV-EP et autres besoins techniques pour logements seront déviés en PH du commerce.
Les surfaces dédiées aux équipements techniques en toiture seront identifiés.
Les hauteurs libres sous dalles seront indiquées.



LES PROVINCES



ILOT 2

PDV

PLAN DU RDC HAUT

COMMERCE

TOTAL SU RDC HAUT : 2666.24 m²
TOTAL SDP RDC HAUT : 2688.64 m²

Légende des usages

- Coque commerciale moyenne surface alimentaire et stationnements associés
- Bâtiment à usage d'habitation
- Elément non réalisé
- Espace technique pour équipements



Indice:

Date: 22/12/2025

Echelle: 1 : 300

NOTA

"En fonction des nécessités techniques et /ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan.
Les surfaces et les côtes indiquées (dimensionnelles ou arithmétiques) sont soumises aux tolérances réglementaires et sont approximatives.
Les rampants, gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions.
Les canalisations, retombées et regards ne figurent pas sur le plan. La position des descentes d'eau pluviale est amenée à être modifiée en fonction des contraintes techniques. Des chutes de réseaux pourront traverser le commerce sur sa hauteur et qui ne figurent pas encore sur le plan.
Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages.
Les plantations figurant sur le plan de présentation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modification, aussi bien en nombre qu'en type.
Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être reportés sur les plans.
Des retombées des EU EV-EP et autres besoins techniques pour logements seront déviés en PH du commerce.
Les surfaces dédiées aux équipements techniques en toiture seront identifiés.
Les hauteurs libres sous dalles seront indiquées.



LES PROVINCES



ILOT 2
PDV
PLAN DU R+1
BUREAU

TOTAL SU R+1 : 257.42 m²
TOTAL SDP R+1 : 257.42 m²

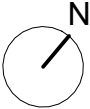
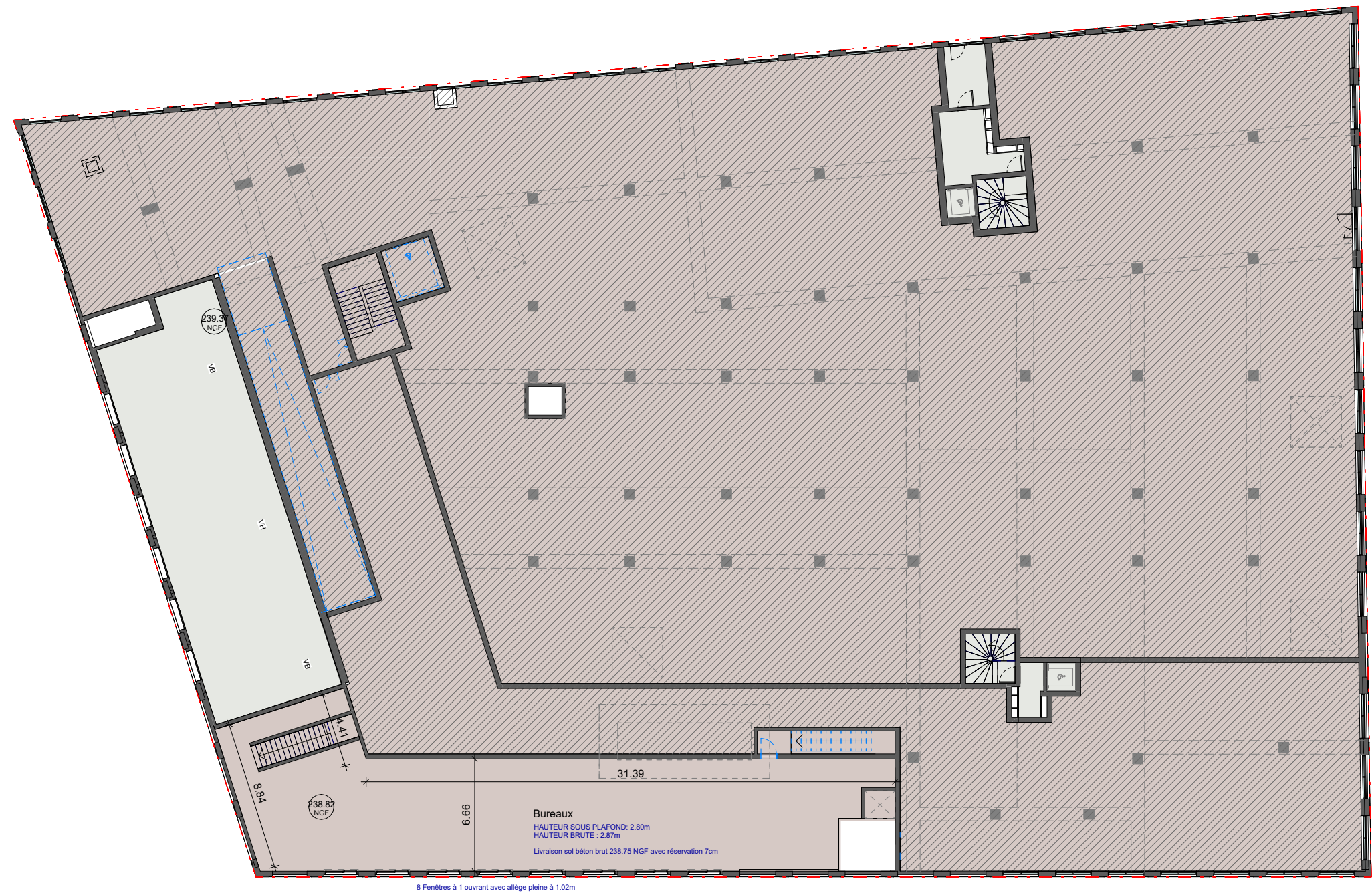
Légende des usages

Coque commerciale
moyenne surface alimentaire
et stationnements associés

Bâtiment à usage d'habitation

Elément non réalisé

Espace technique pour équipements



NOTA

"En fonction des nécessités techniques et /ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan.
Les surfaces et les côtes indiquées (dimensionnelles ou arithmétiques) sont soumises aux tolérances réglementaires et sont approximatives .
Les rampants, gaines sont susceptibles d'évoluer en situation , nombre et dimensions.
Les canalisations, retombées et regards ne figurent pas sur le plan . La position des descentes d'eau pluviale est amenée à être modifiée en fonction des contraintes techniques . Des chutes de réseaux pourront traverser le commerce sur sa hauteur et qui ne figurent pas encore sur le plan.
Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages .
Les plantations figurant sur le plan de présentation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modification , aussi bien en nombre qu'en type.
Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être reportés sur les plans.
Des retombées des EU EV-EP et autres besoins techniques pour logements seront déviés en PH du commerce.
Les surfaces dédiées aux équipements techniques en toiture seront identifiés.
Les hauteurs libres sous dalles seront indiquées.



Indice:
Date: 22/12/2025
Echelle: 1 : 300

LES PROVINCES



ILOT 2

PDV

PLAN DE TOITURE

JARDIN SUR DALLE

Zone technique 92.02 m²

Légende des usages

Coque commerciale
moyenne surface alimentaire
et stationnements associés

Bâtiment à usage d'habitation

Elément non réalisé

Espace technique pour équipements



Indice:

Date: 22/12/2025

Echelle: 1 : 300

NOTA

"En fonction des nécessités techniques et /ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan.
Les surfaces et les côtes indiquées (dimensionnelles ou arithmétiques) sont soumises aux tolérances réglementaires et sont approximatives.
Les rampants, gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions.
Les canalisations, retombées et regards ne figurent pas sur le plan. La position des descentes d'eau pluviale est amenée à être modifiée en fonction des contraintes techniques. Des chutes de réseaux pourront traverser le commerce sur sa hauteur et qui ne figurent pas encore sur le plan.
Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages.
Les plantations figurant sur le plan de présentation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modification, aussi bien en nombre qu'en type.
Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être reportés sur les plans.
Des retombées des EU EV-EP et autres besoins techniques pour logements seront déviés en PH du commerce.
Les surfaces dédiées aux équipements techniques en toiture seront identifiés.
Les hauteurs libres sous dalles seront indiquées.

